

Bonjour à vous, membres de l'Alliance des associations de retraités,

Après un automne de coupures, de hausses de taxes diversifiées, d'austérité, aurons-nous un hiver plus clément?

Il ne semble pas y avoir grande ouverture pour nous, personnes retraitées, en ce qui concerne une amélioration de nos régimes de retraite. On ne sait même plus s'il y aura des négociations gouvernement-personnes syndiquées.

Même si plusieurs ont signé la pétition exigeant de l'Assemblée nationale « *le dépôt de toutes les données pertinentes à l'évaluation de la santé financière des régimes de retraite municipaux, qu'elle prenne tout le temps nécessaire pour une étude rigoureuse des impacts possibles du projet de loi* », le projet de Loi 3 sur la réforme des régimes de retraite est adopté. Comme les députés du Parti libéral du Québec sont majoritaires à l'Assemblée nationale et qu'ils ont bénéficié d'un appui des députés de la Coalition avenir Québec, le projet de Loi a été adopté à 85 voix contre 28.

Faisant fi des ententes négociées auparavant, on prévoit des mesures pour éponger les déficits actuels et futurs des 170 régimes de retraite des employés municipaux. La contribution de l'employeur est de 50% tout comme celle des syndiqués; il sera possible de négocier une entente pour les déficits passés mais il semble que les congés de cotisation des employeurs ne soient pas pris en compte. Des municipalités comme Québec et Montréal sont satisfaites mais les syndiqués veulent porter la cause à la cour d'appel et continuer les manifestations.

Il va sans dire que ce projet de loi ne nous concerne pas directement... mais il touche une grande partie des syndiqués (122 000 dont 50 000 retraités), et ça pourrait encore nous toucher, nous aussi, rappelons-nous le décret de 1982.

C'est loin d'être un cadeau en ce temps de festivités qui s'amorce car c'est nier le droit à la négociation pleine et entière, c'est la remise en question de la validité des contrats signés, c'est le non-respect des ententes négociées de bonne foi.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent que des jours plus heureux fassent place à cette période sombre et que le temps des Fêtes apporte bonheur et joie dans vos familles.

Joyeuses Fêtes! Bonne et heureuse année 2015!

Mariette Gélinas, présidente AAR.

Autres sujets traités dans cet Info Alliance :

- 1- Forum sur la lutte contre l'intimidation (2 octobre 2014)
- 2- GTAR du 21 octobre 2014
- 3- Rencontre d'un sous-groupe sur le RRPE le 26 novembre
- 4- Informations

- 1- **Forum sur la lutte contre l'intimidation.** Présidé par le premier ministre, Philippe Couillard, le Forum a réuni plus de 200 personnes sur place et des dizaines d'autres, qui, tout comme moi, ont suivi les délibérations sur le web toute la journée du 2 octobre 2014. Trois thèmes ont fait l'objet d'échanges durant cette journée : prévenir l'intimidation, intervenir efficacement et soutenir les acteurs. Toutes et tous sont interpellés afin que l'intimidation cesse dans les divers milieux.

Vous retrouverez, sur le site du ministère de la famille, les 12 pages de la synthèse de cette journée, le cahier du participant, le communiqué du gouvernement et même la photo de l'ensemble des participantes et participants au www.mfa.gouv.qc.ca.

2- **GTAR du 21 octobre 2014** par Jules H. Sauvé
L'INDEXATION EN PARENTHÈSES

Le Groupe de travail des associations de retraités (GTAR) se réunissait pour faire le point le 21 octobre dernier à Trois-Rivières sur la démarche à poursuivre en regard du dossier de la non indexation pour les années de contribution 1982 à 1999.

Les membres en présence décidaient de poursuivre le dossier en mars ou avril 2015 suite au dépôt du projet de Loi 3 qui vise la santé financière et la pérennité des régimes de retraites à prestations déterminées du secteur municipal et la mise en place sous peu des négociations des secteurs public et parapublic.

Il va de soi que l'émergence d'un affrontement entre le gouvernement et le secteur municipal préoccupe au plus haut point les membres du GTAR. Nous croyons que le gouvernement actuel est en place pour les quatre prochaines années et que cela favorisera nos prochaines démarches qui, nous l'espérons, se feront dans un contexte plus calme et plus ouvert à l'égard de nos demandes.

Nous avons accepté que Monsieur Guy Lessard, président de l'AQDER et membre du GTAR, mette en place un comité qui réfléchira sur les difficultés particulières que représentent le RRPE. Celui-ci proposera éventuellement des avenues de solutions auprès du gouvernement face aux difficultés de ce régime. Ce comité, issu du GTAR, fera sa première rencontre le mercredi 26 novembre.

3- **Rencontre d'un sous-groupe sur le RRPE** le 26 novembre 2014 à Québec par André Goulet.
Présences: Guy Lessard, président pour l'AQDER, Donald Tremblay, président et Gabriel Pinard, directeur général pour l'AQRP, André J-Boucher pour l'ACREQ et André Goulet pour l'AAR.

Voici un bref compte-rendu de la rencontre : c'est une "première" occasion de faire le point sur le dossier RRPE avec des retraités de différentes associations et membres du GTAR.

Les objectifs de la rencontre étaient :

- Se sensibiliser aux problèmes du RRPE.
- Échanger sur ce qui pourrait être fait pour améliorer cette situation...Ouvrir le dossier.
- Faire rapport au GTAR des idées et/ou suggestions et continuer les travaux.

Suite au partage d'informations verbales et un diaporama sur la situation du RRPE, on continue les échanges sur les principaux enjeux du RRPE en rappelant le dernier comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation, les relations syndiqués-retraités, les divergences entre les groupes de personnes retraitées; on s'interroge sur CERA et RACAR, sur ce qui se passe présentement sous l'égide du PLQ, sur le rôle du GTAR, ... et finalement on fixe une autre rencontre le 19 février 2015.

4- **Informations**

-Prendre note, s'informer, suivre les divers remaniements du gouvernement Couillard en santé, en éducation, ...afin d'en arriver à un équilibre fiscal!

-Manifestation du 20 novembre 2014. Citoyennes et citoyens ne sont pas tous en accord avec les remaniements. À preuve, cette manifestation tenue à Québec et à Montréal, le 29 novembre 2014. Le parti libéral, ayant été élu majoritairement, se sent justifié de restructurer autant les

services de santé et de services sociaux que le système scolaire en passant par l'abolition des CRÉ...

Cette restructuration, ayant pour but d'assainir les finances publiques, est-elle la bonne voie? Sera-t-elle source d'une meilleure gouvernance? En découlera-t-il une qualité de vie améliorée pour les québécoises et les québécois? Les élèves auront-ils plus de services? Si l'on compare certaines mesures avec celles appliquées pour la restructuration de la Grèce et l'élimination de la dette, c'est le contraire qui s'est produit et le pays s'enlise au lieu de régler ses problèmes. Les coupures, les changements annoncés, outils été bien analysés, bien planifiés afin d'atteindre le but visé? Toute structure abolie devra être remplacée à moindre coût générant une plus grande efficacité... La démocratie sera-t-elle encore présente ou serons-nous soumis à des élus en quête de pouvoir sans aucune amélioration notable pour les habitants de notre belle province? L'accès aux systèmes publics de santé, d'éducation, sera-t-il facilité pour toutes et tous? C'est à surveiller.

Étant solidaires, les personnes âgées ont privilégié un accès public pour toutes et tous autant en éducation qu'en santé; elles ont aidé à la création du ministère de l'Éducation et à des soins accessibles pour toutes et tous indépendamment de leurs moyens financiers. Surveillons les actions de nos élus car il peut y avoir des améliorations, mais certains gestes posés pourraient être irréversibles et s'éloigner des cibles visées.

Merci aux personnes qui ont participé à ce grand rassemblement!

-Le gouvernement cherche de l'ARGENT! Mais saviez-vous que, selon la Loi 26, les entreprises ayant « floué l'État » pourront rembourser « volontairement » ce qu'elles ont « emprunté » et pourront même négocier les montants et les modalités de remboursement. Essayez vous-même d'ignorer la loi et de négocier : « *Tous sont égaux devant la loi! Vraiment?* » À lire l'article de Ianik Marcil dans le Journal de Montréal du 5 décembre 2014 intitulé *Remboursez! (S'il vous plaît?)*.

Saviez-vous que des allocations de 610 \$ par mois sont allouées à 55 hauts fonctionnaires pour leur automobile personnelle utilisée afin de les aider à réduire leurs frais car leur rémunération annuelle ne se situe qu'entre 208 000 \$ et 250 000 \$ annuellement. (Source : Carl Renaud, Agence QMI, Journal de Montréal, 5 décembre 2014). « *Il faut se serrer la ceinture et tous doivent faire un effort, contribuer au redressement des finances québécoises.* »

-Compteurs « intelligents » : Surveillez votre nouveau compteur dit « intelligent » car présentement, beaucoup s'interrogent si le fait d'avoir accepté le changement de compteur veut dire une augmentation de frais... *Peut-être que les gens ont radicalement changé leurs habitudes de consommation (? À analyser) ou ne payaient pas le prix réel (?) avant l'installation de ces compteurs plus fonctionnels* pour Hydro appelés « compteurs intelligents ».

-Vous avez peut être lu dans la Presse du 22 novembre 2014, les deux articles concernant la CARRA mentionnant la question d'équité entre les bénéficiaires. Qui profitera de vos avoirs à votre décès? Lisez cet article « *Mieux gérer les deux certitudes, la mort et les impôts* » (*La Presse, 22 novembre 2014*)



-Projet de loi 10 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales : Des amendements au projet de loi ont été déposés en commission parlementaire par le ministre Barrette (148 pages). Vous pouvez lire ces amendements au www.cssante.com/sites/www.cssante.com/files/141201_pl10_amendements.pdf

-Réforme des commissions scolaires : Le ministre Bolduc veut déposer à la prochaine session parlementaire, après les fêtes un projet de refonte en profondeur des commissions scolaires. En attendant, vous pouvez lire ce qu'il en pense mais aussi quelques réactions à ces changements. www.lapresse.ca/actualites/education/201412/06/01-4825877

-Rapport de la Commission de révision permanente des programmes : Cette Commission présidée par Lucienne Robillard a présenté son rapport le 20 novembre dernier. Rappelons que la commission avait notamment le mandat de soumettre au gouvernement des mesures permettant de contribuer à l'atteinte des objectifs budgétaires de l'exercice 2015-2016. On peut lire dans la lettre de présentation du rapport que :

« Les recommandations formulées s'appuient sur des analyses rigoureuses et résultent d'un travail de collaboration entre les représentants des ministères, les membres de la commission et ceux de son secrétariat. Mentionnons ici l'apport des ministères responsables des tables interministérielles mises sur pied afin de faciliter la révision des programmes. Ces recommandations présentent un fort potentiel d'économies. Elles sont proposées dans un souci d'amélioration de la prestation des services et, dans certains cas, en vue de repositionner l'intervention gouvernementale au plus grand bénéfice de la société ».

Vous pouvez prendre connaissance du rapport au www.csaq.org/fichiers/RAPPORT_PDF_version_finale.pdf. Il est à noter que le gouvernement peut s'inspirer du rapport pour assainir les finances publiques.

-À lire : Nous vous invitons à lire sur le site internet de l'AREQ (<http://areq.qc.net>) L'avenir du système de retraite dans le magazine Quoi de neuf de l'automne 2014.

-Lobbyisme et OSBL (Organismes sans but lucratif)

Il est question dans le cadre de remaniement des structures que le gouvernement, au début de 2015, révisé la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*, loi adoptée en 2002. Les modifications à la loi proposeraient que « tous les organismes sans but lucratif (OSBL) et les coalitions soient assimilés à des lobbyistes et pour traiter tout appel au grand public comme une activité de lobbyisme ». Si le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Jean-Marc Fournier, allait dans ce sens, la démocratie québécoise serait loin d'être améliorée et l'objectif de transparence visé par la Loi, ne le serait pas plus.

Les OSBL doivent donc s'informer rapidement et signer la lettre « *La loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme doit rendre visible ce qui se passerait autrement dans l'ombre : l'assimilation de tous les OSBL à des lobbyistes causera davantage de problèmes qu'elle n'en résoudra.* » Nous sommes en « prévention » afin de faire connaître au ministre notre position. Nous vous invitons à consulter le site <http://bit.ly/1uSVR2o>. Toutes les informations pertinentes y sont : lettre, formulaire de signature, « pourquoi signer »... Vous pouvez aussi consulter le site du gouvernement afin de vérifier les dernières actualités concernant ce projet au www.institutions-democratiques.gouv.qc.ca . AGISSONS!

-Cotisation AAR : Janvier 2015 : c'est le moment de payer la cotisation à l'AAR. Vous recevrez bientôt, une lettre du trésorier, André Gagnon, en ce sens.

-Date de l'Assemblée générale de l'AAR : Un rappel : Afin d'assurer la participation des représentantes et représentants, la date a été fixée au **mardi 19 mai 2015**; veuillez l'indiquer à votre agenda.

Le prochain numéro d'Info Alliance devrait paraître en février 2015. Si vous avez des communications, des textes à nous faire connaître, il serait apprécié de recevoir le tout pour le 15 février à mariettegelinas@videotron.ca Merci de votre intérêt et de votre collaboration.

-Vous pourrez consulter cet Info Alliance et les anciens numéros sur le site de l'AAR au www.alliancedesassociationsderetraites.org

Vous pouvez aussi faire parvenir vos commentaires à mariettegelinas@videotron.ca

Joyeuses Fêtes!